

Troyes, le 6 novembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Deux maires aubois présents lors de la Convention Nationale de la Démocratie Locale

Les conditions d'exercice des mandats locaux sont une préoccupation majeure de l'AMF et des associations départementales, chargées de relayer les difficultés des élus du territoire auprès du Gouvernement et d'être force de proposition en ce domaine.

C'est pourquoi un groupe de travail dédié à cette thématique a été créé par l'AMF. Celui-ci propose en outre des mesures visant à améliorer le statut de l' élu local et à faciliter l'exercice des fonctions (revalorisation des indemnités, accès aux droits sociaux, formation, assurance, conciliation d'un mandat avec la vie professionnelle...).

D'autre part, l'AMF a lancé avec le Cevipof une vaste enquête auprès des maires et adjoints, en lien avec le Gouvernement, ayant vocation à compléter ses propositions. Les résultats de celle-ci alimenteront les propositions de l'AMF qui seront présentées au prochain Congrès.

Parallèlement, Dominique FAURE, Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, organise en lien avec l'AMF, ce mardi 7 novembre, un évènement consacré aux conditions d'exercice des mandats locaux, la « Convention Nationale de la Démocratie Locale ».

Cette Convention réunira près de 400 élus locaux afin qu'ils puissent donner leur avis sur un certain nombre de pistes et d'idées que le Gouvernement et les associations nationales d'élus ont déjà pu identifier, et ainsi travailler à des propositions.

Dans ce cadre, deux élus aubois se rendront à Paris pour participer à cette journée : Raphaële LANTHIEZ, Maire de Soligny-les-Etangs, Présidente de la Communauté de communes du Nogentais (1^{ère} vice-présidente AMF10) et Didier LEPRINCE, Maire de Fontvannes, Vice-président de Troyes Champagne Métropole (2^{ème} vice-président AMF10).